

Angers, le 5 juillet 2018

Travaux RD10

Une nouvelle déviation pour faciliter la traversée d'Allonnes

Longue de 3,7 km, la nouvelle déviation d'Allonnes, sur la RD10, est opérationnelle. Ce nouvel axe va permettre d'améliorer les conditions de circulation, dans ce secteur, emprunté quotidiennement par plus de 5 000 véhicules. Gain de temps, report du trafic et préservation du cadre de vie des habitants, les avantages induits par la mise en circulation de cette nouvelle route sont considérables. Le Département de Maine-et-Loire, seul financeur de ce projet à hauteur de 3 M€, poursuit ainsi son ambitieux programme d'investissements routiers.



Contact presse : Julien Remy, j.remy@maine-et-loire.fr, Tél. : 02 41 81 48 12

Le contexte

La Route Départementale n° 10 (RD10) constitue une des liaisons principales en rive droite de la Loire entre le nord de l'agglomération tourangelle et la Ronde (ex RN147).

La proximité avec l'échangeur de l'A85 (Saumur) en fait une voie de transit importante vers, ou en provenance, de la partie ouest du département d'Indre-et-Loire.

Le trafic supporté par cette route départementale, dans la traversée d'Allonnes s'élève en 2015, à 4 900 véhicules/jour, dont 8 % de poids lourds. Elle reçoit notamment une part importante de la desserte poids-lourds qui n'emprunte pas l'autoroute.

4 900
véhicules/j dont
8 % de poids lourds

L'agglomération d'Allonnes s'étire sur environ 1,5 km et suit un tracé relativement rectiligne avec plusieurs carrefours. L'augmentation de la circulation et plus particulièrement la recrudescence de poids lourds induit des risques importants en termes de sécurité.

Les objectifs et enjeux

L'objectif principal de l'opération était d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité sur la RD10. Pour y parvenir, il était indispensable de reporter une partie du trafic d'échange et du trafic de transit, traversant actuellement l'agglomération vers la future déviation.

Cette décision apporte un gain de temps de parcours considérable pour les usagers de la route, n'étant plus contraints par les difficultés de circulation dans cette traversée.

Mieux répartir autour de la RD10, augmenter la sécurité et réduire les nuisances

En plus de ces enjeux, cette déviation d'Allonnes permet de préserver le cadre de vie des habitants grâce à une baisse significative de la circulation, une réduction importante des nuisances sonores et un renforcement de leur sécurité avec un transit moindre.

D'une longueur d'environ 3,7 km, la nouvelle déviation d'Allonnes est aménagée sur deux voies avec des accotements de 2.50 mètres. Elle comprend deux carrefours giratoires : raccordement ouest et raccordement est. Cette route bidirectionnelle, d'une largeur de 7 mètres, et ses carrefours, sont prévus pour le passage de convois exceptionnels liés à la proximité de la centrale EDF de Chinon.

Avec le carrefour giratoire (est) déjà réalisé, le coût de ce chantier s'élève à **3 millions d'euros et est entièrement financé par le Département.**

Déroulé de l'opération

Un premier giratoire, à l'est d'Allonnes, avait été réalisé en 2011. Les emprises ont été achetées par les communes et des prospections archéologiques ont été menées conjointement au déplacement de plantes sensibles en 2015.

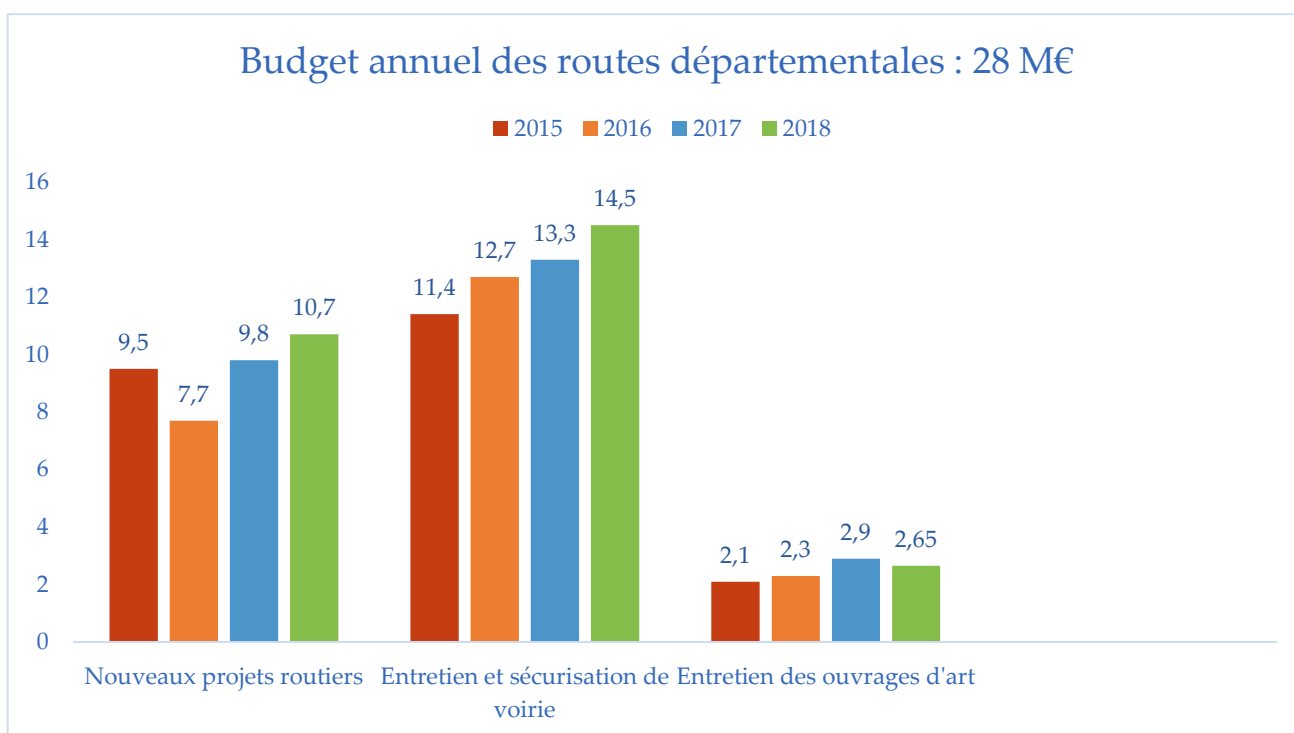
Les travaux de la déviation ont débuté en juin 2017, pour une durée d'un an.

Les trois premiers mois ont été consacrés à l'installation du chantier, au nettoyage de l'emprise et au décapage de la section courante. Les travaux d'assainissement étaient plus importants qu'à l'ordinaire, compte tenu de la nécessité de rendre la déviation transparente, dans l'hypothèse d'une rupture des levées de la Loire. Le rétablissement de la route de Bonnevaux (sur giratoire est) et des différents chemins agricoles se sont également faits avant l'accomplissement des terrassements de la déviation.

En octobre et septembre, les équipes se sont focalisées sur le giratoire ouest pour aboutir à une mise en service progressive courant novembre. Elles ont aussi œuvré à l'apport des remblais de la section courante (60 000 m³). Les deux derniers mois de l'année 2017 étant dédiés à la mise en œuvre en section courante de la couche de forme.

Les mois d'**avril, mai et juin**, ont servi à réaliser les enrobés sur les chaussées et à installer les équipements et la signalisation.

La mise en service a donc été respectée, comme convenu, pour juin 2018. La « dernière touche » étant les aménagements paysagers qui se dérouleront en automne et en hiver.



Projets routiers : l'engagement du Département

Le Département consacre chaque année d'importants moyens à l'entretien et à la modernisation de son réseau. En dix ans, plus de 250 M€ ont été dévolus aux 4 860 km de routes départementales.

Les aménagements routiers sont l'une des cinq priorités du mandat et conformément au projet Anjou 2021, réinventons l'avenir, un programme d'investissements ambitieux a été voté dans ce sens. En 2018, ce budget représente 28 M€, en augmentation de près de 8 % par rapport à 2017, au profit de nouveaux grands projets et de la rénovation d'axes prioritaires.

Le Département consacre cette année 10,7 millions d'euros à la modernisation de son réseau avec la poursuite de quatre grands chantiers routiers et le lancement du chantier du doublement de la déviation sud de Saumur. Des investissements financés en grande partie par le Département (environ 9 millions) et complétés par des aides de la Région ou d'autres collectivités, comme l'agglomération de Saumur pour le projet de déviation sud de la ville.

Les principaux chantiers en 2018

